



**HAL**  
open science

## Aborder la Shoah à travers la littérature jeunesse

Natacha Guibert

► **To cite this version:**

Natacha Guibert. Aborder la Shoah à travers la littérature jeunesse. Education. 2021. dumas-03451702

**HAL Id: dumas-03451702**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03451702>**

Submitted on 17 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Année universitaire 2020-2021**

**Master MEEF  
Mention Second Degré  
Parcours Documentation**

# **Aborder la Shoah à travers la littérature jeunesse**

**Présenté par : Natacha Guibert**

**Encadré par : Sylvie Decroix**

**Mots Clefs : Éducation aux médias et à l'information, Littérature jeunesse, Médiation,  
Shoah, Transmission**



## Résumé

En classe, l'étude de la Shoah et de la mise en place progressive du processus génocidaire par les nazis n'est jamais un moment anodin en raison de la violence de cette période historique. Cet enseignement passe par une approche historique précise des faits. Il doit ainsi permettre aux élèves de comprendre cette période de l'Histoire grâce à l'acquisition de connaissances. Le professeur documentaliste, à travers son rôle de médiateur et de prescripteur, peut accompagner les élèves dans leur appréhension de la Shoah en leur proposant des œuvres de littérature de jeunesse. La production éditoriale jeunesse sur le thème de la Shoah est importante. Ces œuvres parce qu'elles se placent du point de vue des jeunes peuvent être un moyen de transmettre cette Histoire.

## **Remerciements**

Je tiens à remercier particulièrement Sylvie Decroix, ma directrice de mémoire, pour ses conseils, son aide et pour l'attention qu'elle a porté à mon travail.

Je remercie également les professeurs de français et les élèves qui ont bien voulu répondre à mes enquêtes.

Enfin, un grand merci à mes proches pour leur soutien, leurs encouragements, leur aide et leur relecture.

# Sommaire

Introduction.....	7
1. Enseigner la Shoah au second degré.....	9
1.1 Curriculum formel.....	9
1.2 Sensibiliser les élèves à la question des génocides.....	11
1.3 Devoir de mémoire et histoire.....	13
2. Les apports de la littérature jeunesse.....	15
2.1 La littérature jeunesse outil de transmission.....	15
2.2 Se placer du point de vue des jeunes.....	17
2.3 Des œuvres qui abordent la Shoah sous des angles différents.....	19
3. La Shoah, un thème important.....	22
3.1 Une production éditoriale constante et importante.....	22
3.2 Le point de vue des élèves.....	26
3.3 Une médiation nécessaire.....	28
Conclusion.....	32
Bibliographie.....	33
Annexes.....	38
Annexe 1 : Enquête professeurs de français.....	38
Annexe 2 : Enquête élèves.....	39
Annexe 3 : Bibliographie littérature jeunesse sur la Shoah.....	40

# Introduction

En janvier 2020, à l'occasion du 75ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz la Jewish Claim Conference a publié un sondage qui révélait que 16 % des Français n'ont jamais entendu parler de la Shoah et que pour les personnes de moins de trente-huit ans interrogées ce chiffre passe à 25 %<sup>1</sup>. Il ressortait également de ce sondage une forte méconnaissance des français (57%) du nombre de Juifs (près de 6 millions) tués pendant la Shoah. Ces données peuvent laisser perplexe lorsque l'on sait que la Shoah est abordée à plusieurs reprises tout au long de la scolarité (en primaire, au collège et au lycée). Cependant une enquête (« Le regard des jeunes sur la Shoah : connaissances, représentations et transmission »)<sup>2</sup> datant de septembre 2020 réalisée par l'IFOP (Institut français d'opinion publique), le *Journal du Dimanche* et l'Union des étudiants juifs de France établie un rapport un peu plus rassurant. En effet, ils ont interrogé des jeunes de 15-24 ans et ont constaté qu'ils étaient 87 % à connaître le génocide des juifs. Ils sont également 80 % à déclarer qu'ils ont principalement été informés du génocide des juifs à l'école. Mais deux points de ce sondage portent tout de même à réflexion : d'une part 34 % des jeunes sondés ont entendu des « blagues et plaisanteries autour du génocide des juifs pendant et après la classe » et 21% des propos remettant en cause plusieurs aspects du génocide.

Rappelons ici que le mot Shoah en hébreu signifie « la catastrophe », ce terme est employé pour désigner le génocide des juifs par les nazis et leurs collaborateurs pendant la seconde guerre mondiale. Notons que la persécution des juifs comme le rappelle Le Mémorial de la Shoah a commencé dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne en 1933<sup>3</sup>.

Enseigner l'histoire de la Shoah et ses enjeux reste aujourd'hui une des préoccupations de l'Éducation Nationale. Une dimension civique est souvent associée à cet enseignement et il est envisagé de ce fait comme un moyen de lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Face aux propos négationnistes et antisémites que peuvent tenir certains élèves mais aussi en raison de l'ignorance

---

1 BOURGUIGNON, Michaël. 16 % des Français n'ont jamais entendu parler de la Shoah. In : *La Dépêche.fr* [en ligne]. Toulouse. Groupe La Dépêche du Midi, 22/01/2020. [Consulté le 25/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ladepeche.fr/2020/01/22/16-des-francais-nont-jamais-entendu-parler-de-la-shoah.8678773.php>

2 IFOP. Le regard des jeunes sur la Shoah : connaissance, représentations et transmission [PDF]. [Consulté le 25/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/09/11756220-20Rapport.pdf>

3 FREDJ, Jacques. Questions fréquentes. In : FREDJ, Jacques. *Mémorial de la Shoah Musée centre documentation* [en ligne]. Paris. Mémorial de la Shoah [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/quest-ce-que-la-shoah/questions-frequentes.html>

dont semble faire preuve certains Français il apparaît comme nécessaire de poursuivre l'enseignement de cette période de l'Histoire et de la transmettre.

Nous allons nous intéresser à la façon dont le professeur documentaliste peut participer à cet enseignement et à la lutte contre les discriminations en partant de la problématique suivante : en quoi la littérature jeunesse peut-elle permettre aux élèves de comprendre la Shoah ?

Nous posons l'hypothèse que la littérature de jeunesse parce qu'elle est un moyen pour le lecteur d'observer et de s'approprier le monde qui l'entoure permet d'aborder avec les élèves des questions difficiles et complexes.

Dans le cadre de mes recherches j'ai établi une bibliographie exhaustive de romans et de bandes-dessinées traitant sous des angles différents la Shoah que j'ai ensuite analysée. J'ai aussi analysé ce que proposait les portails de référence en matière de littérature jeunesse (Ricochet et le Centre national de la littérature pour la jeunesse) ainsi que les listes d'ouvrages établies en fonction des programmes scolaires par l'Éducation Nationale.

J'ai également mené deux enquêtes. La première visait à interroger des élèves de troisième ; ils sont trente-trois appartenant à trois classes différentes à y avoir répondu. La deuxième a été menée auprès de six professeurs de français de deux établissements différents.

Il est nécessaire dans un premier temps de revenir sur la manière dont se fait l'enseignement de la Shoah au second degré. Nous poursuivrons en étudiant ce que peut apporter la littérature jeunesse sur la Shoah aux élèves. Enfin nous montrerons que c'est un thème important dans la production éditoriale qui nécessite une médiation auprès des élèves.



# 1. Enseigner la Shoah au second degré

## 1.1 Curriculum formel

L'enseignement de la Shoah est présent dans les programmes scolaires du cycle 3 (en classe de CM2), du cycle 4 (classe de 3ème) et dans ceux de terminale générale et technologique ainsi qu'en première professionnelle. Dans le cadre de la réforme du lycée, les élèves peuvent choisir l'enseignement de spécialité : histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques. Le thème 3 du programme de cet enseignement s'intitule « Histoire et mémoire ». Il incite les enseignants à étudier avec leurs élèves « l'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tziganes » ainsi que les lieux de mémoires du génocide. Il propose d'aborder ces thèmes notamment à travers la littérature.

Les pratiques pédagogiques pour enseigner cette période de l'Histoire sont multiples (visite d'un lieu de mémoire, rencontre avec un témoin visionnage de film ou de documentaire...). Pour Barbara Lefebvre, professeure d'histoire-géographie, enseigner la Shoah ne va pas de soi. Il est impératif de l'enseigner du point de vue historique et elle regrette que certains enseignants favorisent une « pédagogie de l'émotion » qui selon elle recouvrirait « l'imprécision des connaissances historiques des élèves ». Elle reconnaît que si l'émotion peut être un moyen pour les élèves de comprendre ce qu'a été la Shoah, y faire appel pour les sensibiliser à la question du génocide juif ne peut se substituer à un enseignement de l'Histoire. Ainsi elle encourage les professeurs à bien réfléchir à la pertinence d'une rencontre avec un témoin, du visionnage d'un film ou d'une visite d'un lieu de mémoire. Cela nécessite une préparation au préalable (veiller à inscrire le récit d'un témoin dans l'histoire par exemple) afin de consolider les apprentissages des élèves et de les accompagner dans leur appréhension de cette partie de l'Histoire du vingtième siècle. Barbara Lefebvre reste plus sceptique face à des initiatives telle qu'une visite à Auschwitz, pour elle «une telle visite n'est en rien un remède contre l'antisémitisme ».<sup>4</sup> Cependant chaque année, de nombreux établissements du second degré organisent – souvent en partenariat avec le Mémorial de la Shoah<sup>5</sup> – une visite dans un

---

4 LEFEBVRE, Barbara, « L'enseignement de l'histoire de la Shoah dans le secondaire : état des lieux et perspectives », Revue d'Histoire de la Shoah [en ligne], 2010/2 (N° 193), p. 109-128. [Consulté le 25/02/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2010-2-page-109.htm>

5 FREDJ, Jacques. Voyages d'étude à Auschwitz. In : FREDJ, Jacques. *Mémorial de la Shoah Musée centre de documentation*. Paris. Mémorial de la Shoah. [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse :

camp de concentration. La revue d'étude juive *Tsafon* en 2017, sous la direction de Danielle Delmaire, avait consacré un dossier sur le sujet intitulé « Connaissance de la Shoah » s'intéressant aux diverses actions pédagogiques menées par des enseignants dont on constate à lecture qu'ils ont mené une réflexion sur la manière d'enseigner la Shoah. Rudy Rigaut (professeur d'histoire-géographie et correspondant pour le Mémorial de la Shoah) rejoint, dans son article « Une expérience dans l'enseignement de l'histoire de la Shoah dans le secondaire » l'idée de Barbara Lefebvre selon laquelle il faut inscrire dans l'Histoire la Shoah. Pour lui : « L'enjeu pédagogique de cet enseignement est donc double : amener progressivement aux élèves les connaissances permettant de comprendre les mécanismes du processus génocidaire (comment en est-on arrivé là ?) et en quoi la « Shoah », de par sa nature, constitue une césure majeure, à la fois historique et anthropologique. ». Il émet aussi des réserves quant à une approche trop centrée sur l'émotion de cette période de l'Histoire. En revanche, il constate que lorsqu'une visite à Auschwitz est bien préparée et que les élèves ont acquis en amont de solides connaissances en histoire, celle-ci peut se révéler utile et permettre aux élèves de mieux appréhender le processus génocidaire des juifs<sup>6</sup>. Une autre enseignante émet quant à elle plus de réserve, car même en ayant préparé avec ses élèves la visite, elle ne s'est pas bien déroulée, ce qui lui fait dire « une visite d'Auschwitz, c'est bien mais ce n'est pas bien »<sup>7</sup>. Cela nous montre que le débat autour de la visite d'un lieu de mémoire n'est pas clos et nombreux s'accordent à dire qu'elle n'est pas impérative pour comprendre la Shoah.

Le programme du cycle 4 recommande aux enseignants de français de faire étudier en classe de troisième dans le cadre de la thématique « Agir sur le monde », une œuvre ou des extraits en lien avec le programme d'histoire et son thème « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales ». Il s'agit de faire découvrir ces œuvres aux élèves et de leur faire « comprendre en quoi les textes littéraires dépassent le statut de document historique et pourquoi ils visent au-delà du témoignage et de la simple efficacité rhétorique »<sup>8</sup>. Le programme exprime également la volonté de croiser les enseignements et celle de favoriser « les approches disciplinaires décloisonnées et la prise en charge

---

<http://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/activites-pour-le-secondaire/voyages-detude-a-auschwitz.html>

6 RIGAUT, Rudy, « Une expérience dans l'enseignement de l'histoire de la Shoah dans le secondaire », *Tsafon Revue d'études juives du Nord* [en ligne], 2017 (N°73), p.46-53. [Consulté le 25/02/2021]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/tsafon/285>

7 BODET, Caroline, DELMAIRE, Danielle, « Faut-il enseigner la Shoah ? Discussion avec une classe de Première S », *Tsafon Revue d'études juives du Nord* [en ligne], 2017 (N°73), p.60-62.[Consulté le 25/02/2021]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/tsafon/289>

8 Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. *Programme du cycle 4* [PDF]. [Consulté le 22/04/2021]. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarité\\_obligatoire/37/7/Programme2020\\_cycle\\_4\\_comparatif\\_1313377.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarité_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf)

de la formation morale et civique par toutes les disciplines ». <sup>9</sup> Par ailleurs, un des objectifs de l'enseignement du français est de développer une « culture littéraire et artistique » commune chez tous les élèves où ils s'approprient les textes et sont invités à mener une réflexion. La lecture et la littérature doivent alors être envisagées « comme des ouvertures sur le monde qui nous entoure, proposant des réponses aux questions que se pose l'être humain ». <sup>10</sup> Dans le cadre de l'enquête menée auprès de professeurs de français, on remarque qu'ils s'accordent à dire que la séquence menée autour de la littérature et de la Shoah a suscité de l'intérêt chez leurs élèves. Un des enseignants précise également que les élèves ont d'autant plus été intéressés que la séquence a eu lieu en même temps que celle d'histoire. Et un autre confirme que cela permet de faire des liens avec le programme d'histoire.

## 1.2 Sensibiliser les élèves à la question des génocides

Aborder la Shoah avec les élèves semble être un moment important, fort et particulier de l'année scolaire. En effet, cette période de l'Histoire diffère des autres notamment parce qu'il s'agit d'expliquer aux élèves des événements particulièrement violents et étudier l'extermination d'un groupe d'humains organisé par un autre groupe d'humains en raison d'une idéologie. Cette idée est insoutenable. Les enseignants peuvent rencontrer des difficultés lorsqu'ils abordent le génocide des juifs notamment parce qu'ils doivent faire face à des élèves qui tiennent des propos antisémites ou bien négationnistes. Déjà en 2004, Benoît Falaize (ancien professeur d'histoire en IUFM) faisait ce constat dans un article publié dans *le Monde diplomatique*<sup>11</sup>. Le témoignage de Jean-Baptiste Gardon (professeur d'histoire-géographie) dans l'article « Pourquoi enseigner la Shoah ? », publié en 2017 dans la revue *Tsafon*, illustre bien les difficultés auxquelles doivent faire face les enseignants. En effet, il raconte qu'une de ses élèves qui tenait des propos antisémites avait réussi à entraîner une majorité de la classe dans son refus de suivre le cours sur la Shoah. Cet enseignant explique que face à cette classe réfractaire il a même songé à renoncer à poursuivre son cours. Il a cependant persévéré. Grâce à un partenariat solide avec sa collègue de lettres et le visionnage d'un témoignage en classe, il a réussi progressivement à retourner l'opinion générale de quasiment

---

9 Op.cit

10 Op.cit

11 FALAIZE, Benoît. Peut-on encore enseigner la Shoah ? *Le Monde Diplomatique* [en ligne], 2004, p.8. [Consulté le 26/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/FALAIZE/11188>

l'ensemble de ses élèves et à engager une véritable réflexion chez ses élèves sur le sujet<sup>12</sup>. Cette expérience montre aussi qu'il est possible de faire face aux réticences des élèves et de les amener à changer leurs opinions et à réfléchir sur les enjeux de l'étude de la Shoah.

Ainsi selon le Mémorial de la Shoah dans son article « Conseil pour enseigner l'histoire de la Shoah »<sup>13</sup>, la Shoah ne peut être traitée comme les autres périodes historiques. Pour enseigner l'histoire de la Shoah et y sensibiliser les élèves, les enseignants doivent passer par une approche historique précise. Il faut amener les élèves à une compréhension du processus d'extermination des Juifs. Cela passe entre autre par l'emploi d'un vocabulaire précis et explicite. D'autre part : « Se contenter de l'émotionnel, ce n'est pas faire de l'histoire » et « l'enseignement de la Shoah ne doit pas se limiter à un cours de morale, au sens moralisateur du terme, qui se résumerait à un « plus jamais ça » culpabilisateur. »<sup>14</sup>. De ce fait, les enseignants doivent inscrire leur cours dans une démarche à la fois explicative apportant des connaissances historiques et réflexive tout en étant capables de répondre aux questions des élèves.

Dans ses conseils, Le Mémorial de la Shoah propose également aux enseignants de faire une comparaison avec d'autres génocides afin de resituer la Shoah dans l'histoire et d'en montrer ses spécificités. L'Éducation nationale a également pour objectif de sensibiliser les élèves aux différents génocides qui ont eu lieu au cours de l'Histoire. Suite à des directives européennes la France a instauré une « Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité » le 27 janvier. Elle commémore aussi les génocides arménien et Tutsi (les 7 et 24 avril). A l'occasion de ces journées de commémoration le Ministère de l'Éducation nationale recommande aux enseignants de mener diverses actions pédagogiques. Il propose sur les pages Eduscol dédiées à ces journées de nombreuses ressources pédagogiques et des exemples d'actions à mettre en œuvre telle que la participation au projet *Convoi 77*.<sup>15</sup> Claire Podetti, professeure d'histoire-géographie,

---

12 GARDON, Jean-Baptiste. Pourquoi enseigner la Shoah. *Tsafon Revue d'études juives du Nord* [en ligne], 2017 (N°73), p.54-59.[Consulté le 26/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/tsafon/287>

13 FREDJ, Jacques .Conseils pour enseigner l'histoire de la Shoah au collège et au lycée. In : FREDJ, Jacques. Mémorial de la Shoah Musée centre documentation[en ligne]. Paris. Mémorial de la Shoah [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/activites-pour-le-%02secondaire/conseils-pour-enseigner-lhistoire-de-la-shoah.h>

14 Op cit.

15 GEFFRAY, Edouard. Mémoire des génocides et prévention des crimes contre l'humanité. In : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des sports. *Eduscol* [en ligne]. Paris, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. [s.d]. Mis à jour avril 2021]. [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/2366/memoire-des-genocides-et-prevention-des-crimes-contre-l-humanite>

présente ce projet européen dans le « *Vademecum* » pour le projet Convoi 77<sup>16</sup>, il « a pour ambition de reconstituer l'histoire personnelle de chacun des 1321 déportés du dernier grand convoi ayant quitté Drancy pour Auschwitz le 31 juillet 1944. ». Les enseignants peuvent faire participer leurs classes à ce projet en partenariat avec l'association Convoi 77, le Mémorial de la Shoah et les archives départementales. Les élèves auront pour objectif de réaliser la biographie d'un des déportés du convoi 77. Pour Claire Podetti participer à ce projet permet aux élèves de mieux comprendre le travail de l'historien car ils sont eux même amenés à travailler avec des archives. Elle insiste également sur la dimension humaine de ce projet et sur l'importance de l'interdisciplinarité dans la réussite de ce projet. En effet, elle explique que dans sa pratique elle travaille avec ses collègues de français et d'éducation musicale qui accompagnent les élèves dans l'écriture de la biographie. C.Podetti s'accorde également sur le fait que l'acquisition de connaissances historiques est nécessaire pour mener une réflexion sur le sujet mais elle ajoute également que « l'émotion est indissociable de la réflexion ».<sup>17</sup>

### 1.3 Devoir de mémoire et histoire

Les drames de l'Histoire du vingtième siècle (guerres mondiales, génocides...) ont entraîné l'émergence d'un « devoir de mémoire ». Laurent Wirth (inspecteur général de l'Éducation Nationale) dans le *Le Bulletin de Liaison des Professeurs d'Histoire-Géographie de l'académie de Reims* en 2002, explique que souvent les termes Histoire et mémoire sont confondus et considérés comme synonyme ce qui n'est pas le cas. La mémoire est de l'ordre du souvenir, elle est plurielle car elle est propre à chaque individu, à chaque groupe. « La mémoire est également, par nature, affective et sélective et faillible ». L'Histoire, elle, est une démarche de recherche de vérité.<sup>18</sup>

---

16 PODETTI, Claire. « Vademecum » pour le projet Convoi 77 [PDF]. [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits\\_homme/39/7/Vademecum\\_pour\\_le\\_projet\\_Convoi\\_77\\_703397.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits_homme/39/7/Vademecum_pour_le_projet_Convoi_77_703397.pdf)

17 JARRAUD, François. « Claire Podetti : Faire de l'histoire avec Convoi77 »[billet de blog]. In : *Les Cahiers pédagogiques*.06/12/2019. [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/12/06122019Article637112145382608323.aspx>

18 WIRTH, Laurent. « Histoire et mémoire ».[en ligne]. *Le Bulletin* , CRDP Reims, Février 2002. [Consulté le 09/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.cndp.fr/crdp-reims/ressources/brochures/blphg/bul26/wirth.htm>

Les réflexions autour du rapport qu'entretiennent l'Histoire et la mémoire remontent aux années 1970 c'est ce qu'expliquait Sébastien Ledoux lors d'une conférence sur l'Histoire et la mémoire ; la mémoire devient alors « un objet d'étude à part entière pour les historiens ».<sup>19</sup> Par la suite, dans les années 80-90, s'observe un changement : c'est l'histoire qui devient à l'inverse « un outil pour la mémoire » et cela a suscité de vives réactions chez les historiens qui vont pour certains faire émerger la notion de « devoir d'histoire ». S.Ledoux observe dans les années 2000 « la détérioration de la relation du couple histoire/mémoire ». Certains historiens séparent ces deux notions par un « processus de hiérarchisation » : l'histoire, par son objectif et ses méthodes serait plus en capacité de valider « l'intelligibilité du passé » contrairement à la mémoire qui est subjective et liée aux émotions. Si pour S. Ledoux histoire et mémoire sont bien à distinguer il ne faut pas le faire selon cette hiérarchisation ni « réduire la mémoire à ses usages politiques ». Au contraire pour lui « la discipline historique doit discuter et travailler sur la mémoire - non contre elle- avec les autres champs scientifiques. »<sup>20</sup> En effet, ces propos rejoignent ceux de Laurent Wirth pour qui les notions d'histoire et de mémoire sont complémentaires notamment parce que les témoignages qui convoquent la mémoire nourrissent les travaux de l'historien et que les historiens « contribuent à construire cette mémoire »<sup>21</sup>.

Du côté de l'éducation, S.Ledoux note que « la question de la mémoire, à travers le « devoir de mémoire », a envahi l'espace scolaire par l'intermédiaire de l'éducation à la citoyenneté. » et que lorsque les enseignants abordent des sujets tels que la Shoah il est tentant « de faire appel à la mémoire comme source de connaissance de ce passé. ». Cependant il rappelle que la venue d'un témoin doit s'inscrire dans une démarche pédagogique et que la mémoire n'est « qu'une source parmi d'autre » et que l'enseignant se doit « de tenir aussi un discours savant ». Pour Simone Veil, en ce qui concerne la Shoah, il est un devoir d'enseigner et de transmettre et elle rejette la notion de « devoir de mémoire » car selon elle « la mémoire est là, elle s'impose d'elle-même - ou pas ».<sup>22</sup> A propos de cette notion, L.Wirth s'interroge également et se demande s'il « ne vaudrait pas mieux parler de devoir d'Histoire et de droit à la mémoire? »<sup>23</sup>.

---

19 GUIMONNET, Christine. « Rencontre avec Sébastien LEDOUX sur Histoire et Mémoire ». In: COLLARD, Franck. Association des professeurs d'histoire et de géographie, Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public (APHG), 28 septembre 2009. [Consulté le 09/04/2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphg.fr/Rencontre-avec-Sebastien-LEDOUX-sur-Histoire-et-Memoire>

20 Sébastien Ledoux, Op.cit

21 Laurent Wirthe, Op.cit

22 LOGEART, Agathe, Interview de Simone Veil, *Le nouvel observateur*, n°2097,2005

23 Laurent Wirthe, Op.cit

## 2. Les apports de la littérature jeunesse

### 2.1 La littérature jeunesse outil de transmission

La littérature de jeunesse est un des moyens de remplir à la fois le devoir de mémoire mais également celui de devoir d'Histoire qu'évoque L. Wirth et qu'Anne Schneider considère comme le plus important dans *La littérature de jeunesse, veilleuse de mémoire*<sup>24</sup>. Selon elle, la fiction pour la jeunesse est « une littérature qui a vocation à instruire » et un outil de transmission. Elle explique que les récits mettent le plus souvent en scène un enfant qui s'interroge et cherche à comprendre l'événement auquel (ici les grands conflits du XXème siècle telle que la seconde guerre mondiale ou la guerre d'Algérie...) il est confronté et qu'ainsi il « devient passeur de mémoire ». A.Schneider qualifie également la littérature jeunesse contemporaine de « veilleuse de mémoire ». En effet comme l'explique Rose-May Dinh dans ce même ouvrage, la littérature jeunesse joue un rôle important car les témoins disparaissent et que tout ne peut pas être abordé dans les programmes d'histoire. C'est en ce sens qu'elle dit que « La fiction sur la seconde guerre mondiale n'est donc pas faite pour distraire mais bien pour instruire les lecteurs et leur faire accomplir le fameux devoir de mémoire »<sup>25</sup>.

Les documentaires, romans, albums, bandes dessinées sur le thème de la seconde guerre mondiale sont de plus en plus présents dans le champ de la littérature de jeunesse qui « se charge d'une dimension testimoniale » notamment quand les auteurs sont des « héritiers de la Catastrophe »<sup>26</sup>. Les victimes d'hier de la Shoah deviennent ceux qui transmettent ce passé aux enfants d'aujourd'hui. Si Catherine Coquio approuve la littérature jeunesse en tant qu'outil de transmission elle soulève cependant des écueils qui pourraient empêcher cette transmission qui est nécessaire. Elle s'interroge sur la manière de transmettre cette histoire aux enfants à travers la littérature jeunesse « sans altérer quelque chose de vital, en eux et en nous ». Il apparaît comme nécessaire de trouver un juste milieu pour ne pas tomber dans le déni en simplifiant les faits ou de présenter la

---

24 SCHNEIDER, Anne. *La littérature de jeunesse, veilleuse de mémoire: les grands conflits du XXe siècle en Europe racontés aux enfants*. Première édition, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2020

25 PHAM DINH, Rose-May, « Perpétuer le souvenir ou le dépasser ? », dans SCHNEIDER, Anne (dir). *La littérature de jeunesse, veilleuse de mémoire: les grands conflits du XXe siècle en Europe racontés aux enfants*. Première édition, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2020

26 COQUIO, Catherine. « La Shoah dans la littérature de jeunesse », Textes et documents pour la classe n° 968 : « Arts et littérature de la Shoah », 2009, p. 22-24. [http://www.inspe-lille-hdf.fr/infosites/IMG/pdf/i\\_casta\\_la\\_shoah\\_dans\\_la\\_litterature\\_de\\_jeunesse.pdf](http://www.inspe-lille-hdf.fr/infosites/IMG/pdf/i_casta_la_shoah_dans_la_litterature_de_jeunesse.pdf)

réalité dont le poids écraserait le lecteur incapable alors d'assumer psychologiquement la charge de cette histoire.<sup>27</sup>C.Coquio se demande également si les livres considérés comme des œuvres d'art ne perdraient pas leur fonction de transmission notamment parce qu'ils « semble[nt] perdre de vue son destinataire [les enfants] pour s'adresser confusément aux adultes ». Au contraire, pour Béatrice Finet c'est parce qu'ils sont des objets littéraires que ces livres ont une fonction de transmission et d'éducation<sup>28</sup>. Pour B.Finet, il y a également transmission parce qu'il y a un « pacte testimonial » entre l'auteur et le lecteur qui permet aux personnages des récits – qui sont plus ou moins fictifs– d'attester de la réalité des événements qu'ils racontent. Elle précise par ailleurs que : « celui qui raconte la Shoah aux enfants a un rôle important, et cette transmission oscille entre la connaissance de l'événement historique et l'identification à l'expérience particulière, et a pour but de conserver la mémoire de l'événement »<sup>29</sup>. D'autre part, l'aspect plus ou moins fictif des récits ne les empêchent pas « de s'inscrire dans une certaine vérité historique et collective »<sup>30</sup> selon Daniel Delbrassine, et ce, notamment parce que les auteurs se documentent pour écrire leurs histoires.

A la question « Pensez-vous qu'étudier la Shoah à travers la littérature (notamment de jeunesse) permet aux élèves de mieux comprendre cette période de l'histoire ? », les enseignants ont tous répondu « oui ». Pour l'un d'entre eux, la littérature jeunesse peut être une porte d'entrée vers l'étude de textes patrimoniaux et considère ces deux types d'œuvres comme complémentaires. Le processus d'identification est évoqué par deux enseignants comme un des facteurs qui permettent aux élèves de comprendre ce qu'a été la Shoah. L'un d'eux déclare expliquer ainsi à ses élèves que « la littérature place le lecteur à hauteur d'homme, par le biais de l'identification et du point de vue interne, notamment ». Une autre remarque semble intéressante : selon un des enseignants, la fiction en se plaçant du point de vue individuel et personnel permet de faire entrer l'histoire dans l'Histoire.

---

27 Catherine Coquio, Op.cit

28 FINET, Béatrice. *La Shoah racontée aux enfants, une éducation littéraire ?*. Première édition, Presse universitaire de Grenoble, 2019.

29 Béatrice Finet, Op.cit

30 DELBRASSINE, Daniel. « Le roman pour la jeunesse sur la Seconde Guerre mondiale : un “lieu virtuel de mémoire” ? » *La revue des livres pour enfants* [en ligne], vol. n°259, Juin 2011, p. 101-07. [Consulté le 15/04/2021]. Disponible à l'adresse

[http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues\\_document\\_joint/PUBLICATION\\_8313.pdf](http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues_document_joint/PUBLICATION_8313.pdf)



## 2.2 Se placer du point de vue des jeunes

Le roman historique de jeunesse sur le thème de la Shoah ne peut se construire sur le schéma classique du roman historique de jeunesse où le héros est souvent dans une situation où il résout une énigme dans une période historique donnée<sup>31</sup>. Et ce parce que « la Shoah est une période d'extrême violence et d'extrême barbarie, bien peu propice à l'exotisme et au dépaysement que suscitent des périodes comme le Moyen Âge ou l'Ancien Régime »<sup>32</sup>. Dans le cas de la Shoah les enfants ne sont pas épargnés. L'idée est de sensibiliser le lecteur au fait que la Shoah peut encore être un sujet sensible et tabou. Cela est illustré dans les romans où le héros adolescent en quête d'identité va être amené à découvrir l'histoire de sa famille liée à cet événement. La littérature jeunesse est également une « approche indirecte susceptible de contourner, voire de dépasser, certains obstacles auxquels se heurte le discours scientifique »<sup>33</sup> et d'expliquer aux élèves ce qu'ils peuvent parfois se refuser à entendre.

Ainsi, par le processus d'identification, le jeune lecteur serait amené plus facilement à « vivre et comprendre de l'intérieur un traumatisme historique majeur »<sup>34</sup>. C'est pourquoi il est important dans les romans jeunesse que l'auteur adopte le « point de vue juvénile ». En effet, en se plaçant du point de vue juvénile, l'auteur d'un roman jeunesse s'adapte alors aux compétences du jeune lecteur. Le lecteur peut ainsi s'identifier plus facilement au héros du roman. L'auteur veille également à ne donner à voir que ce que le lecteur « est en mesure d'assumer, psychologiquement et moralement. »<sup>35</sup>. De son côté, C.Coquio émet plus de réserve quant au principe d'identification. Selon elle prendre le point de vue d'un enfant est problématique car les faits relatés sont proches de l'indicible. Cependant dans le cadre de mon enquête une enseignante a constaté que, lorsqu'elle faisait étudier *Le Journal* d'Anne Frank, les élèves étaient sensibles à ce témoignage car c'est une adolescente qui s'exprime et qu'il est donc pour eux « plus facile de s'identifier et de comprendre le personnage ».

---

31 SCHANG Marie-Cécile, « Faire un détour par la « littérature de jeunesse » ? », Revue d'Histoire de la Shoah [en ligne]. 2010/2 (N° 193), p. 219-233. [Consulté le 15/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2010-2-page-219.htm>

32 Marie-Cécile Shang Op.cit

33 Marie-Cécile Shang Op.cit

34 Daniel Delbrassine, Op.cit

35 Daniel Delbrassine, Op.cit

Dans le cadre de la Shoah et du roman sur la seconde guerre mondiale Daniel Delbrassine distingue quatre formes principales de romans. Les deux premières sont assez proches et relèvent de l'autobiographie avec le journal intime (le plus connu étant celui d'Anne Frank) et le « roman rétrospectif » où l'auteur raconte son enfance/ sa jeunesse, ce qui lui donne un gage d'authenticité. Auteur, narrateur et héros se confondent alors. Souvent, on retrouve également la mise en scène d'un jeune protagoniste (souvent fictif) qui va chercher tout au long du récit à « recueillir le témoignage d'un ancien ». Enfin il y a la forme du roman où le héros est fictif et s'inscrit dans une période historique donnée. Dans ce cas de figure, le fait de passer par un personnage jeune fait que le lecteur va mieux adhérer à l'apparente authenticité que veut donner l'auteur à son récit.<sup>36</sup>

D'autre part, selon D.Delbrassine le roman historique de jeunesse est complémentaire aux savoirs acquis en cours d'histoire et il permet de « rendre l'Histoire compréhensible à travers des histoires personnelles et concrètes. ». Ainsi, un des enseignants interrogés a constaté que les élèves choisissaient souvent (dans le cadre des lectures cursives proposées au choix) de lire *L'Ami retrouvé*, car ils « sentent que c'est un thème central en troisième ». Pour Marie-Cécile Schang les enseignants, lorsqu'ils utilisent des ouvrages jeunesse, doivent se demander « en quoi ils peuvent accompagner les jeunes lecteurs, en complément du cours d'histoire, jusqu'aux limites de l'impensable ». A la question « cette séquence a-t-elle suscité de l'intérêt et de la curiosité chez les élèves ? », un enseignant a répondu que la lecture du *Journal* d'Anne Frank avaient engagée une réflexion chez les élèves sur « leur vision de la vie, les conditions d'écriture, la notion de témoignage ». En revanche, un des enseignants qui a demandé à ses élèves de tenir un journal de bord sur leur lecture (œuvre au choix ayant pour thème la Shoah) a émis plus de réserve quand aux résultats de cet exercice. Selon lui, seuls les élèves cultivés, curieux, autonomes ont été réellement en capacité d'engager une démarche réflexive et de mobiliser des connaissances personnelles autour de la lecture d'une œuvre. Un des élèves interrogés explique avoir mieux compris le sort des Juifs parce qu'Anne Frank raconte sa propre expérience et qu'elle exprime son point de vue.

---

36 Daniel Delbrassine, Op.cit

## 2.3 Des œuvres qui abordent la Shoah sous des angles différents

Les romans se situant pendant la seconde guerre mondiale et évoquant la Shoah abordent souvent les mêmes thèmes qu'il s'agisse d'un journal intime, d'une bande dessinée ou d'une fiction. Ils permettent de découvrir les différents aspects de cette période.

Ainsi la montée du nazisme pourra être appréhendée par les élèves à la lecture du roman *l'Ami retrouvé* de Fred Uhlman. Il s'agit d'une histoire d'amitié qui débute en 1932 entre Hans, issu d'une famille juive et Conrad issu d'une famille allemande aristocratique. Cette amitié entre deux adolescents de seize ans va être mise à l'épreuve à cause de la famille de Conrad qui soutient Hitler. Les professeurs de français le font souvent étudier en classe car il illustre bien la montée progressive du nazisme et de son idéologie à travers le personnage de Hans qui, tout au long du récit, subit de plus en plus les moqueries et les insultes de ses camarades de lycée parce qu'il est juif. Quant au personnage de Conrad, il montre que l'on n'est pas toujours obligé de suivre l'opinion de ses parents et que l'on peut changer d'avis. Ainsi, à la fin Hans découvre que son ami a participé à l'attentat contre Hitler.

Un autre événement est souvent présent dans la littérature jeunesse : il s'agit du ghetto de Varsovie. Les jeunes lecteurs amateurs de bande dessinée pourront découvrir à travers *Irena de* David Evrard, Jean-David Morvan, Séverine Tréfouël, Walter Pezzali, l'histoire vraie d'Irena Sendlerowa qui a sauvé deux mille cinq-cent enfants juifs dans le ghetto de Varsovie. Cette bande dessinée est documentée et notamment à travers une frise chronologique, rappelle la mise en place des mesures anti-juives et explique le fonctionnement du ghetto de Varsovie. Les dessins d'une grande qualité, transmettent une émotion et participent au récit. D'autre part, Iréna Sendlerowa est reconnue comme Juste parmi les nations et c'est certainement un autre aspect de cette période que pourrait découvrir les élèves à travers cette bande dessinée.

Dans un autre registre, les témoignages des rescapés du ghetto de Varsovie ne manquent pas. *Chante Luna*, un roman de Paule du Boucher permettra aux élèves de comprendre l'implacable mise en place du ghetto de Varsovie et des lois imposées aux Juifs par les nazis tout en suivant les mésaventures de Lula (que son père surnomme Luna), adolescente juive et polonaise passionnée par la musique et possédant une très belle voix, ce qui va lui permettre de survivre aux épreuves qui lui seront imposées. L'autrice met ici en scène une héroïne courageuse et mélomane que l'on suit

durant toute son adolescence et après la guerre. Elle va se battre et résister, survivant malgré la perte des siens. Ce roman fait partie des ouvrages recommandés par le ministère de l'éducation nationale aux classes de troisièmes.

Un autre thème largement développé dans la littérature jeunesse est celui de la clandestinité : il y a là un choix de lecture très large. L'ouvrage incontournable est cependant celui d'Anne Franck car il est considéré comme une œuvre patrimoniale de référence. Il existe une adaptation en roman graphique commandée par la Fondation Anne Frank : *Le journal d'Anne Frank* d'Ari Folman et David Polonsky dans laquelle les auteurs sont très fidèles à l'œuvre originale. Ici, les illustrations rendent compte des émotions d'Anne Frank à travers des scènes oniriques et fantastiques dont les dessins sont inspirés d'œuvres d'art comme le Cri d'Edvard Munch ou le portrait d'Adèle Bloch-Bauer de Gustav Klimt. Le lecteur adolescent peut s'identifier facilement à la jeune Anne et comprendre son quotidien. D'autre part, proposer ce roman graphique peut être une alternative pour faire entrer les élèves dans la lecture.

Vivre dans la clandestinité est également le propos de François Letierrier dans *Rue Charlot*. Son roman est inspiré d'un journal intime écrit en 1945. Bernard âgé de douze ans, ramasse une lettre dans une rue de Compiègne qui va l'entraîner dans une aventure hors du commun : il va rencontrer la famille Levy. Il décide de les suivre dans leur fuite face aux nazis et de choisir la vie dans la clandestinité plutôt qu'une enfance normale auprès de sa famille. Pour les élèves qui aiment lire et apprécient le suspens, ce roman leur conviendra car l'auteur, dans sa préface, nous donne envie de connaître l'histoire liée à la découverte du journal intime. Il est aussi facile pour les jeunes lecteurs de s'identifier au personnage qui s'engage dans cette histoire car il est amoureux pour la première fois. Le personnage, tout en nous faisant partager ses sentiments intimes, décrit la société de l'époque et les lois anti-juives appliquées en France, ainsi que les réseaux clandestins qui permettaient aux Juifs de se cacher et de s'enfuir.

C'est également le propos de Jean-Claude Moscovici dans son *Voyage à Pitchipoi*. En 1942, la famille de l'auteur est arrêtée. Lui, âgé de six ans et sa petite sœur sont eux envoyés à Drancy. Ils en sortent miraculeusement et vont vivre clandestinement jusqu'à la fin de la guerre. Ce roman autobiographique est très réaliste et montre que même des enfants très jeunes ont dû se débrouiller pour survivre clandestinement. Il est à conseiller aux élèves qui aiment lire des histoires vraies par rapport à ceux qui préfèrent les fictions pures. Percutant par sa simplicité, ce récit conviendra également aux élèves qui ne sont pas de grands lecteurs.

Un dernier thème que l'on retrouve évoqué dans les romans est celui de la déportation et de la vie dans les camps de concentration. Nous trouvons des témoignages de rescapés des camps comme dans *Les Sanglots longs des violons* de Violette Jacquet-Silberstein et Yves Pinguilly, illustrations de Marcelino Truong. Ce témoignage nous présente Violette, une adolescente qui vit au Havre lorsque la guerre éclate. Elle va être déportée dans le camp d'Auschwitz-Birkenau où elle intégrera l'orchestre car elle sait jouer du violon. Cet ouvrage nous livre un témoignage court, clair, souligné par des illustrations sobres abordant l'existence d'orchestres dans certains camps de concentration ainsi que la vie quotidienne des déportés. Ce court témoignage peut être conseillé à des élèves qui ne sont pas de grands lecteurs. Les documents sur la seconde guerre mondiale qui suivent le témoignage sont précis et apportent un éclairage historique et concret. Les photographies personnelles et l'entretien avec Violette permettent une bonne représentation de cette période et aident à comprendre pourquoi elle a souhaité témoigner.

La lecture du roman *Sobibor* de Jean Molla peut également être intéressante car il nous place du côté des nazis et de ceux qui ont orchestré le fonctionnement des camps. Il met en scène Emma, une adolescente qui devient anorexique lorsqu'elle découvre que ses grands-parents ont participé à l'extermination des Juifs. Ce roman montre également l'impact du poids que peut avoir ce passé sur les descendants des collaborateurs. Néanmoins, ce roman peut laisser le lecteur mal à l'aise, c'est en partie ce qu'a constaté un des enseignants interrogés. Il nous dit que « c'est un roman mal ficelé et le rapport entre la maigreur des déportés comparée à celle d'une jeune fille anorexique semble souvent saugrenu aux élèves ».

Un autre aspect des camps est abordé dans *Yankov* de Rachel Hausfater : celui de la libération des camps et du sort des enfants rescapés de la Shoah. Ici le héros raconte sa vie dans le camp de Buchenwald et son parcours jusqu'en France dans un établissement d'accueil pour les enfants rescapés de la déportation. Ce récit raconte comment les enfants rescapés des camps se sont reconstruits et ont réappris à vivre après avoir vécu l'horreur. L'autrice nous présente ces centres d'accueil qui étaient gérés par l'association OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) : cela peut permettre d'engager un travail de recherches avec les professeurs d'histoire-géographie et de français sur cette association.

### 3. La Shoah, un thème important

#### 3.1 Une production éditoriale constante et importante

La production de romans, bandes dessinées, d'albums jeunesse ayant pour thème la Shoah n'a eu de cesse d'augmenter en France depuis le début des années 90. Béatrice Finet associe différents facteurs politiques, éducatifs et sociaux à la présence de très nombreux ouvrages jeunesse sur la Shoah dans le champ éditorial. En effet, selon elle l'année 1995 est une année charnière car le président de la République, Jacques Chirac, reconnaît que la France a participé à la déportation des Juifs ainsi qu'à la solution finale (discours au Vélodrome d'Hiver le 16 juillet 1995). Dans les années 90 se multiplient les politiques mémorielles. B.Finet constate que parallèlement la littérature jeunesse « va réellement émerger en tant que littérature digne d'intérêt »<sup>37</sup> et qu'elle va rentrer dans les programmes du collège en 1995 puis dans ceux du primaire en 2002. C'est également en 2002 que l'extermination des Juifs est intégrée au programme d'histoire au primaire. Selon elle, c'est Joseph Joffo, avec son autobiographie *Un sac de billes* publiée en 1973 qui est le premier à véritablement proposer un témoignage destiné à la jeunesse. Mais la multiplication des fictions et des témoignages n'est vraiment amorcée qu'à partir du milieu des années 90. Elle a relevé cinquante et un ouvrages sur la Shoah publiés entre 1944 et 2002, elle constate que cette production a fortement augmenté par la suite avec soixante-huit ouvrages publiés entre 2002 et 2013 et de très nombreuses rééditions des ouvrages publiés avant 2002.<sup>38</sup> B.Finet arrive à la conclusion suivante : « lorsqu'on met en regard production éditoriale d'une part, et prescriptions éducatives et politiques mémorielles d'autre part, un rapport de cause à effet semble s'établir ».<sup>39</sup> Elle se demande également si cette présence de nombreux ouvrages portant sur la Shoah dans le champ éditorial jeunesse « n'est pas là pour répondre à une demande ou à un besoin précis qui émanerait à la fois de la société et de l'institution scolaire ». <sup>40</sup>

Le Ministère de l'éducation nationale a établi, à titre indicatif, des listes d'ouvrages jeunesse selon les programmes des différents cycles et les thèmes à étudier que les enseignants peuvent proposer à

---

37 FINET, Béatrice. *La Shoah racontée aux enfants, une éducation littéraire ?*. Première édition, Presse universitaire de Grenoble, 2019.

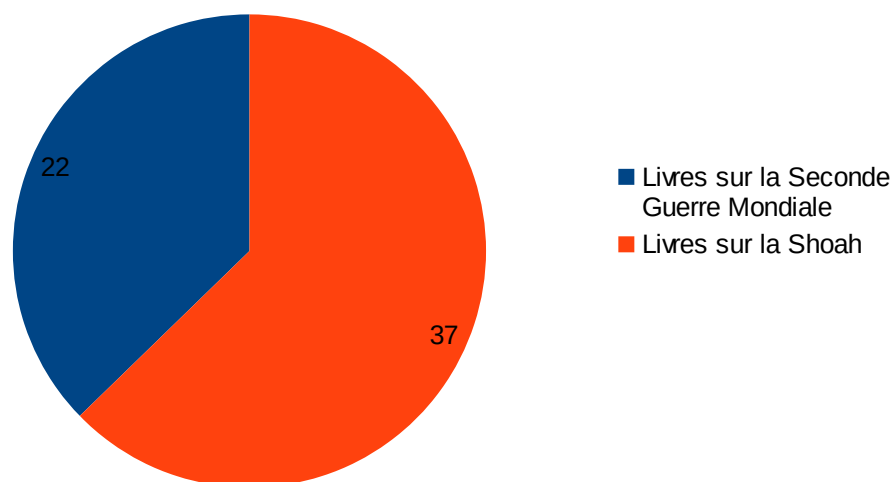
38 B.Finet, Op.cit

39 B.Finet, Op.cit

40 B.Finet, Op.cit

leurs élèves. Ces listes ont été conçues par des « professeurs des premier et second degrés, de professeurs-documentalistes, de formateurs, de bibliothécaires, d'universitaires, d'inspecteurs, de spécialistes de la littérature jeunesse ». L'objectif est de transmettre le goût de la lecture aux élèves tout en développant l'imagination et les connaissances des élèves.<sup>41</sup> Pour le cycle 4, une liste de trois cent soixante-six ouvrages est proposée<sup>42</sup>. Cette liste fait une présentation générale de chaque ouvrage, les associant au niveau des élèves et aux aspects du programme auxquels on peut les rattacher ainsi qu'un commentaire sur l'intérêt de ces ouvrages. Parmi eux, six romans sur le thème de la Shoah sont conseillés à l'étude en classe de troisième dans le cadre de la thématique « Agir dans la cité : individu ». En plus de cette liste, le ministère en propose une consacrée uniquement à la Seconde Guerre Mondiale qui recense des ouvrages jeunesse et quelques œuvres patrimoniales<sup>43</sup>. Cette liste est composée de cinquante-neuf livres, dont la majorité (trente-sept) ont pour thème un des différents aspects de la Shoah. Riche et variée cette sélection consacrée uniquement à la Seconde Guerre Mondiale démontre bien l'importance qu'accorde l'Éducation Nationale à cette thématique et son souci de transmettre cette histoire et une culture littéraire aux élèves.

Liste établie par le Ministère de l'Education Nationale

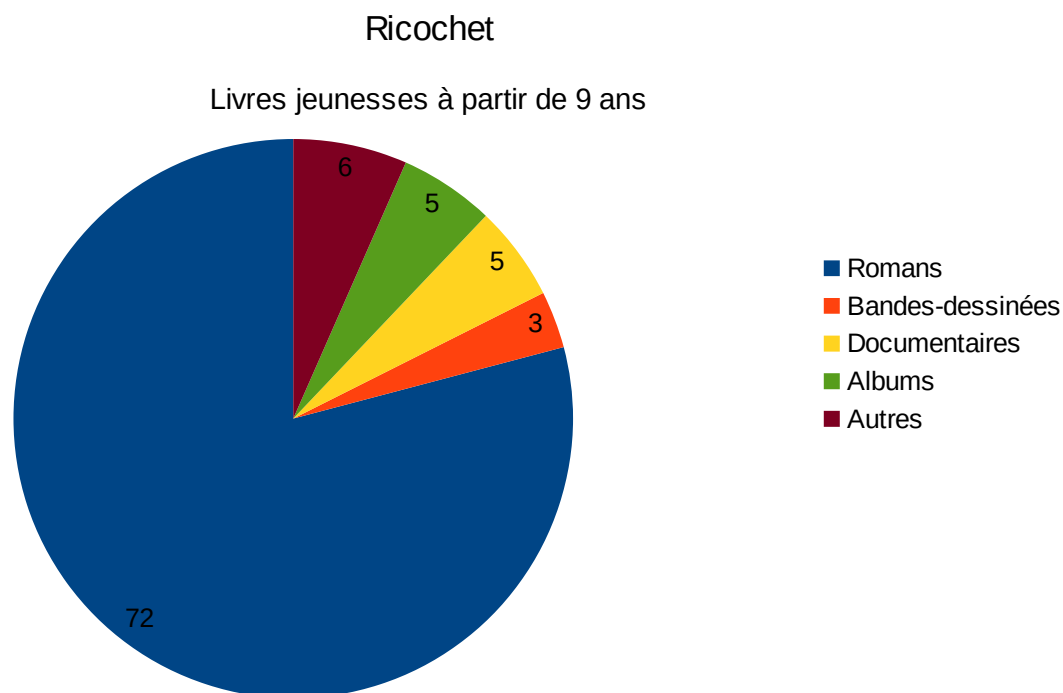


41 Ministère de l'éducation nationale , de la jeunesse et des sports. Lectures à l'école, des listes de références. In : *Eduscol*. [en ligne]. Paris, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des sports. [s.d]. Mis à jours : décembre 2020. [Consulté le 24/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/114/lectures-l-ecole-des-listes-de-reference>

42 [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/39/9/Selection2016-litterature-cycle4\\_617399.xlsx](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/39/9/Selection2016-litterature-cycle4_617399.xlsx)

43 [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/20/6/Selection\\_speciale\\_2GM\\_pour\\_Eduscol\\_16\\_12\\_2014\\_378206.xls](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/20/6/Selection_speciale_2GM_pour_Eduscol_16_12_2014_378206.xls)

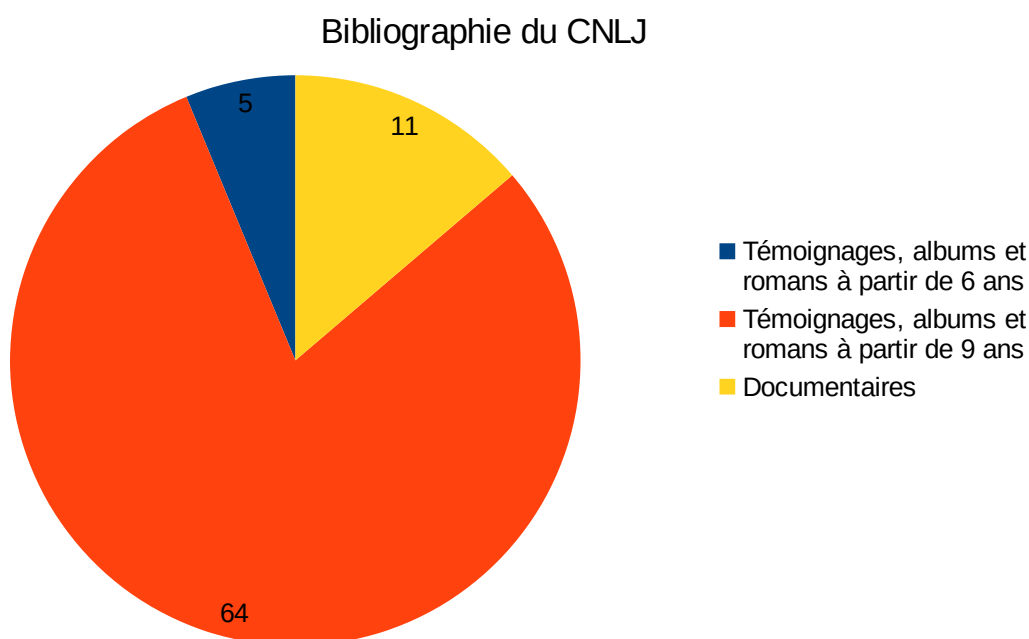
Le site Ricochet,<sup>44</sup> crée en 1998 et géré par l'institut suisse jeunesse et médias (ISJM), est consacré à la littérature jeunesse francophone. C'est une base de données qui recense les productions éditoriales jeunesse francophones. Elle propose pour de nombreux titres répertoriés une critique et ou des avis de lecteurs. Le site propose également des sélections en fonction de différents critères (âge, mots clés). Si l'on effectue une recherche sur le portail Ricochet avec comme mot clé « Shoah » et à partir de neuf ans, on obtient onze résultats. En revanche, est proposée une bibliographie bien plus riche avec comme mot clé « holocauste », avec le même critère d'âge. On obtient une sélection de quatre-vingt-onze ouvrages publiés entre 1979 et 2021. La plupart sont des romans (soixante-douze) ; on retrouve certains titres présents dans les listes de l'Éducation Nationale. Le choix du critère d'âge neuf ans est fait ici dans le but d'obtenir un maximum de résultats, d'autant plus que l'âge auquel peut être lu un livre n'est souvent qu'indicatif. Cela permet également d'établir une sélection d'ouvrages qui conviendront au niveau de lecture de l'ensemble des élèves.



44 Institut Suisse Jeunesse et Médias. *Ricochet* [en ligne]. Lausanne:ISJM, [s.d]. [Consulté le 24/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ricochet-jeunes.org/editeurs>



Le Centre national de la littérature pour la jeunesse, CNLJ, (service de la Bibliothèque nationale de France) a parmi ses missions celle de « repérer le meilleur de la production éditoriale et promouvoir une littérature jeunesse de qualité ». <sup>45</sup> Il propose une bibliographie de quatre-vingt livres (témoignages, romans, albums, documentaires) pour les jeunes de six à quinze ans. Bien que très variée, cette sélection gagnerait à être mise à jour. En effet, elle date de 2007 et depuis, de nouveaux titres ont été publiés. Elle apporte tout de même des compléments aux sélections établies par l'Éducation Nationale et Ricochet.



Ainsi, consulter ces deux sites de référence et la liste proposée par l'Éducation Nationale, permet aux enseignants, qu'ils soient professeurs des écoles, de français ou documentaliste, de mesurer d'une part l'importance de la Shoah accordée par le champ éditorial jeunesse et de s'en servir comme outils afin de faire une sélection d'ouvrages variés et adaptés au niveau de tous les élèves.

---

45 Engel, Laurence. A propos. In : *Centre national de la littérature pour la jeunesse* [en ligne]. Paris, Bibliothèque nationale de France. [sd]. [Consulté le 24/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/propos>

### 3.2 Le point de vue des élèves

Sur l'ensemble des élèves interrogés on constate que le livre qui a été étudié en classe pour la plupart (dix-neuf) est le *Journal* d'Anne Frank. On remarque également que parmi les enseignants sondés deux ont étudié cette œuvre et deux autres la proposent en lecture cursive ; l'un d'eux précise qu'il la propose car les élèves lui en font très souvent un retour positif de leur lecture.

Douze élèves ayant déclaré avoir étudié le *Journal* d'Anne Frank ont ajouté avoir également étudié *Matin Brun* de Franck Pavloff. Un seul élève a précisé que cette nouvelle ne parle pas de la Shoah mais du totalitarisme. J'ai été surprise de voir cette nouvelle citée par les élèves car elle ne traite pas de la Shoah et on peut supposer une confusion entre ce récit qui illustre un régime totalitaire fictif et les lois antisémites du troisième Reich. On peut alors se demander si ces élèves ont bien compris les spécificités de la Shoah. A l'inverse, on peut aussi émettre comme hypothèse qu'en citant *Matin brun* ces élèves ont compris que les mécanismes des lois « anti-animaux non bruns » imaginés par Frank Pavloff<sup>46</sup> s'apparentent à ceux des nazis envers les Juifs. Il aurait été intéressant de pouvoir engager une discussion avec ces élèves pour comprendre pourquoi ils ont cité également cette nouvelle et plus généralement les interroger sur leurs lectures. Il n'a pas été possible non plus de prendre contact avec l'enseignante qui l'a fait étudier à ses élèves.

Parmi les vingt-sept élèves qui ont déclaré avoir étudié la Shoah à travers la littérature, ils sont vingt-cinq à avoir répondu « oui » à la question : « Cette ou ces lectures vous ont-elles permis de mieux comprendre le sort réservé aux Juifs pendant la seconde guerre mondiale ? », dont un qui a précisé qu'il n'avait tout de même « pas tout compris ». Seuls deux élèves ont répondu « non » et l'un d'eux a spécifié que « c'est compliqué un peu ». Treize élèves ont évoqué, dans le cadre du commentaire libre, l'acquisition de connaissances et une meilleure compréhension de la Seconde guerre mondiale et de la Shoah. Ainsi, l'un d'entre eux nous dit : « Ces lectures m'ont permis d'en apprendre plus (en plus de mes cours d'histoire) sur le sort réservé aux Juifs pendant la Shoah ». Il sont d'ailleurs seulement deux à avoir fait le lien avec le cours d'histoire.

Certains élèves ont également fait part de leurs ressentis personnels et de l'émotion que ces lectures ont provoquée. Par exemple, un élève a déclaré avoir été chamboulé par sa lecture du *Journal*

---

46 PAVLOFF, Franck. *Matin brun*. Paris : Cheyne, 1998.

d'Anne Frank. Un élève déclare s'être rendu compte des conditions de vie difficiles des Juifs, il fait part de sa compassion en vers eux mais aussi qu'il s'est remis en question. Ils ont été trois à évoquer la « vie difficile des Juifs ». Les réponses des élèves montrent également qu'ils font preuve d'empathie : l'un dit avoir « de la compassion pour les familles qui ont perdu des proches », un autre ressentir « les sentiments de tristesse et de peine » ou encore : « Cela m'a permis de mieux comprendre cette période très marquante et le ressenti des personnes qui l'on vécue ». Cette réponse montre que cet élève a pris conscience de l'importance qu'à la Shoah dans l'Histoire. Enfin, une dernière réponse d'élève est intéressante à relever : « Ces lectures m'ont apporté des choses que je ne savais pas, elles m'ont choqué par leur violence et la mentalité que les personnes avaient ». Cela montre qu'il a perçu la dimension idéologique de la Shoah.

Si, dans la première partie nous avons vu qu'il ne fallait pas se contenter de l'émotion et que des connaissances solides et précises étaient nécessaires pour comprendre la spécificité du génocide des Juifs, il n'en demeure pas moins à la lecture de ces témoignages d'élèves, que l'émotion est indissociable de l'étude de cette période historique.

A travers cette enquête, on constate que la lecture d'une œuvre (ou d'extraits) ayant pour thème la Shoah est liée principalement à l'injonction scolaire. En effet, seuls deux élèves ont répondu avoir lu de leur propre initiative ou sur les conseils de quelqu'un d'autres livres sur le sujet et un autre a déclaré avoir vu des documentaires et des témoignages sur le sujet sans donner plus de précisions. Pourtant huit élèves ont répondu qu'ils souhaiteraient lire d'autres ouvrages sur le sujet et douze qu'ils souhaiteraient en apprendre plus sur la Shoah. S'il y a un désir exprimé, il n'y a cependant pas de passage à l'acte.

Il apparaît alors comme important de se demander comment amener ces élèves à s'informer et à lire d'avantage sur le sujet. Mais aussi ceux qui ont répondu négativement à l'ensemble du questionnaire ou à très peu de question.

### 3.3 Une médiation nécessaire

La médiation ordonne la production et la diffusion de l'information. Pour Vincent Liquète, Isabelle Fabre et Cécile Gardiès « elle permet de créer un lien et de concilier deux choses jusque-là non rassemblées pour établir une communication et un accès à l'information »<sup>47</sup>. Lorsque la médiation s'appuie sur des dispositifs qui lient à la fois l'information et la communication on parle de médiation documentaire. Elle est mise en place par un tiers, repose sur des dispositifs à la fois humains et techniques. Elle a pour objectif d'accompagner les usagers et de faciliter les usages.<sup>48</sup> La médiation documentaire est une médiation des savoirs. Elle doit permettre de trouver l'information et implique la mise en place d'un système de communication adapté aux usagers. C'est également mettre en avant l'information, les contenus, afin de favoriser leur appropriation par les usagers. Il faut veiller cependant à ce que la mise en place d'une médiation ne rajoute pas un écran supplémentaire entre l'utilisateur et l'information. Enfin, Félicie Contenot dans un article du Bulletin des Bibliothèques de France remarque que la médiation englobe aussi les notions d'accueil, d'orientation et de conseil. En effet, selon elle « les enjeux de la médiation sont sociaux autant que culturels : rassurer les usagers, d'autant plus qu'ils sont éloignés de l'univers culturel; les rapprocher des biens culturels en rendant ces derniers plus accessibles »<sup>49</sup>.

Ainsi, mettre en place une médiation, peut être un moyen pour le professeur documentaliste d'amener les élèves à s'intéresser davantage à l'histoire de la Shoah et les encourager à développer leur culture personnelle. Pour ce faire, il peut intégrer au portail documentaire une sélection d'œuvres de littérature jeunesse, patrimoniales et de documentaires et la mettre en avant. Cela nécessite lors du travail de traitement documentaire de porter attention à l'indexation et aux mots clés que l'on va associer aux documents afin que les élèves s'ils effectuent un travail de recherche (personnel ou scolaire) puissent accéder facilement à ces documents.

Dans le cadre de la médiation, le professeur documentaliste peut également relayer auprès des enseignants des informations autour des diverses actions pédagogiques qu'ils peuvent mener avec leurs classes et engager des partenariats afin de réaliser des projets avec eux. Dans le cadre de

---

47 LIQUÈTE, V, FABRE, I, GARDIÈS, C, « Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2010/2 (Dossier 2010), p. 43-57. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-2-page-43.htm>

48 Op.cit

49 CONTENOT, Félicie , « La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 4, p. 11-15.

l'étude de la Shoah on peut penser au Concours national de la résistance et de la déportation. Ce concours, créé en 1961, ouvert aux élèves de troisième et aux lycéens, a pour objectif de développer les connaissances des élèves sur la période de la Seconde Guerre Mondiale et d'engager une réflexion citoyenne<sup>50</sup>. Le film *Les héritiers*, inspiré d'une histoire vraie, de Marie-Castille Mention-Schaar, illustre bien le partenariat qui peut avoir lieu dans le cadre de ce concours entre un professeur d'histoire et un professeur documentaliste. Anne Gueguen, professeure d'histoire au Lycée Léon Blum de Créteil décide, d'inscrire une classe de seconde, dont les élèves ont un niveau scolaire très faible et sont peu intéressés par les apprentissages, au Concours national de la résistance et de la déportation. Cette année là le sujet était : « Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ». D'abord très réticents, les élèves vont progressivement adhérer au projet et s'y investir pleinement. Cette professeure d'histoire sollicite la professeure documentaliste pour l'accompagner dans son projet. Présente lors de chaque séance de travail, cette professeure documentaliste aide les élèves dans leurs recherches et dans leur réflexion. On la voit également jouer son rôle de médiatrice en proposant aux élèves une sélection de livres variée sur le sujet et les élèves vont en partie s'appuyer sur ces ouvrages pour nourrir leur travail. Un des élèves dira qu'à travers ses lectures de témoignages de rescapés et de fictions, il a eu l'impression de faire de véritables rencontres avec les personnages fictifs ou non<sup>51</sup>. Même si la visite au Mémorial de la Shoah et la rencontre avec Léon Zyguel (rescapé du camp de Buchenwald) semblent être ce qui a le plus marqué les élèves, on peut tout de même relever que la lecture de témoignage et de fiction est un des éléments qui a permis aux élèves de mieux comprendre cette période historique et de les sensibiliser aux enjeux mémoriels liés à la Shoah.

Dans l'enquête menée auprès des professeurs de français il leur a été demandé comment ils faisaient étudier des textes littéraires abordant le thème de la Shoah. Les enseignants ont répondu avoir réalisé ce travail sous la forme d'explication de texte, de rédaction et d'exposé. Quatre d'entre eux ont privilégié la forme du journal de bord, où les élèves tout au long de leur lecture devaient noter leurs réactions, leurs interrogations et le remplir en fonction de critères définis par l'enseignant. Cet exercice semble vouloir rendre les élèves actifs lors de leur lecture, les inciter à réfléchir et à se poser des questions.

---

50 GEFFRAY, Edouard. Concours national de la résistance et de la déportation. In : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des sports. *Eduscol* [en ligne]. Paris, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. [s.d]. Mis à jour décembre 2020. [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse :

<https://eduscol.education.fr/1833/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

51 KUBEL, Pierre, MENTION-SCHAAR, Marie-Castille (producteurs), Mention-Schaar, Marie-Castille (réalisatrice).

*Les héritiers*. [film cinématographique]. France : Loma Nasha Films, 2014.

C'est également dans ce cadre que les professeurs ont proposé à leurs élèves de lire des ouvrages jeunesse. A cette occasion, on peut imaginer un partenariat entre le professeur de français et le professeur documentaliste. En effet, par son rôle de médiateur, le professeur documentaliste peut proposer une sélection d'ouvrages variés et adaptées aux différents niveaux de lecture de tous les élèves. Le journal de bord peut alors servir de point de départ pour engager un travail de médiatisation par les élèves des livres qu'ils ont lus. Les activités pédagogiques peuvent être multiples, allant de la simple critique publiée sur le portail documentaire de l'établissement aux booktube en passant par la chronique dans le cadre d'une webradio. Je m'intéresserais ici à la pratique du booktube dont le principe est de réaliser une vidéo afin de partager ses lectures et d'en faire une critique. Afin de préparer le tournage de leur vidéo les élèves doivent réaliser un travail d'écriture de scénario dans lequel ils vont expliquer de quoi parle le livre, pourquoi il leur a plu ou non... Ces booktubes sont ensuite publiés sur l'ENT (espace numérique de travail) ou sur la plateforme Youtube. Pour Fériel Boudjelal, dans l'article « Booktube : Canopé propose une nouvelle façon de promouvoir la lecture », la réalisation de booktube permet aux élèves de développer leur argumentation, leur prise de parole à l'oral ainsi que leur imagination<sup>52</sup>. Cela permet aussi aux élèves de valider les compétences du socle commun de connaissance et de culture telles que celle du domaine un : « les langages pour penser et communiquer ». En effet, les élèves doivent être capables de s'exprimer et d'argumenter « à l'oral de façon claire et organisée ». De plus le bulletin officiel du 23 avril 2015 précise que le domaine un « permet l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique »<sup>53</sup>. Ici, le professeur documentaliste intervient en tant que responsable « de l'acquisition d'une culture de l'information et des médias par l'ensemble des élèves »<sup>54</sup> puisqu'il s'agit pour les élèves de réaliser une production médiatique et de la communiquer (publication en ligne du booktube).

Impliquer les élèves dans un travail de booktube dans le cadre de lecture sur le thème de la Shoah leur permettra de s'approprier les œuvres, de développer leur esprit critique et leur réflexion sur le

---

52 BOUDJELAL, Fériel. Booktube : Canopé propose une nouvelle façon de promouvoir la lecture. In : *VousNousII l'e-mag de l'éducation* [en ligne]. Marne-la-Vallée : VousNousII, 219. [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.vousnousils.fr/2019/06/27/booktube-une-nouvelle-facon-de-promouvoir-la-lecture-chez-les-jeunes-623384>

53 Ministère de l'Éducation Nationale. Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. *BO n°17*[en ligne], 23 avril 2015. [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle\\_commun\\_de\\_connaissances\\_de\\_compences\\_et\\_de\\_culture\\_415456.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle_commun_de_connaissances_de_compences_et_de_culture_415456.pdf)

54 Ministère de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des sports. Les missions du professeur documentaliste. In : Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des sports. *Education.gouv.fr*[en ligne]. Paris : MENJS, 28/03/2017. [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : [https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm?cid\\_bo=114733](https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm?cid_bo=114733)

sujet. Cela leur permet de faire des ponts entre les matières amenant ainsi les élèves à mobiliser leurs connaissances. L'enjeu est également de les amener à convaincre leurs camarades de lire, à leur tour, les livres qu'ils ont présentés dans leur booktube.

Un autre aspect de la médiation semble important à évoquer. Il apparaît comme nécessaire d'instaurer un dialogue avec les élèves sur leurs ressentis autour de lectures notamment parce que les récits sur la Shoah relatent des événements violents. Un des élèves interrogé le dit bien : « Ces lectures [...] m'ont choqué par leurs violences ». Il faut, en tant que prescripteur, accompagner les élèves dans leurs lectures, s'assurer qu'ils sont en mesure de lire de tels récits.

## Conclusion

Pour conclure ce mémoire, il apparaît comme indiscutable le fait que l'étude en classe de la Shoah doit passer par l'enseignement de faits historiques précis qui permettent ainsi aux élèves de comprendre la mise en place du processus génocidaire par le régime nazi. Néanmoins, la rencontre avec un témoin, la visite d'un lieu de mémoire ou la participation à des projets tel que *Convoi 77* ou au Concours national de la résistance peuvent venir en complément du cours d'histoire. Ces activités sont des moyens de développer les connaissances des élèves et d'engager avec eux une réflexion sur les enjeux liés à la transmission de cette période de l'Histoire.

La littérature de jeunesse, par ces spécificités, est apparue au cours de ce mémoire comme un moyen d'accompagner les élèves dans l'appréhension et la compréhension de la Shoah. Cela est dû notamment au fait que le jeune lecteur puisse s'identifier facilement aux personnages des récits puisque les auteurs mettent en scène la plupart du temps des héros qui sont de enfants ou des adolescents. C'est ce qui est ressorti des enquêtes que j'ai menées auprès des enseignants et des élèves. Ce travail d'enquête a tout de même des limites. Il aurait été intéressant d'interroger plus d'élèves et de différents établissements afin d'avoir un échantillonnage plus grand et des profils d'élèves plus variés. De même qu'il aurait fallu échanger avec ces élèves autour de leurs lectures. J'aurais souhaité pouvoir également mettre en place une séance pédagogique autour de la thématique de recherche mais cela n'a pas été possible en raison de la crise sanitaire. Cependant, les réponses des élèves encouragent à envisager la littérature comme un média intéressant pour aborder des questions complexes et à mettre en place une médiation pour les accompagner dans leurs lectures.

A l'heure où les derniers témoins disparaissent il est impératif de continuer à transmettre cette Histoire. La littérature de jeunesse peut être un des moyens de contribuer à cette transmission en étant comme le dit Anne Schneider : « veilleuse de mémoire ».



# Bibliographie

BODET, Caroline, DELMAIRE, Danielle, Faut-il enseigner la Shoah ? Discussion avec une classe de Première S. *Tsafon Revue d'études juives du Nord* [en ligne], 2017, n°73, p.60-62.[Consulté le 25/02/2021]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/tsafon/289>

BOUDJELAL, Fériel. Booktube : Canopé propose une nouvelle façon de promouvoir la lecture. In : *VousNousII l'e-mag de l'éducation* [en ligne]. Marne-la-Vallée : VousNousII, 219. [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.vousnousils.fr/2019/06/27/booktube-une-nouvelle-facon-de-promouvoir-la-lecture-chez-les-jeunes-623384>

BOURGUIGNON, Michaël. 16 % des Français n'ont jamais entendu parler de la Shoah. In : *La Dépêche.fr*[en ligne]. Toulouse. Groupe La Dépêche du Midi, 22/01/2020. [Consulté le 25/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ladepeche.fr/2020/01/22/16-des-francais-nont-jamais-entendu-parler-de-la-shoah,8678773.php>

CONTENOT, Félicie , La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque, *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 4, p. 11-15.

COQUIO, Catherine. La Shoah dans la littérature de jeunesse, *Textes et documents pour la classe* n° 968 : « Arts et littérature de la Shoah », 2009, p. 22-24. [http://www.inspe-lille-hdf.fr/infosites/IMG/pdf/i\\_casta\\_la\\_shoah\\_dans\\_la\\_litterature\\_de\\_jeunesse.pdf](http://www.inspe-lille-hdf.fr/infosites/IMG/pdf/i_casta_la_shoah_dans_la_litterature_de_jeunesse.pdf)

DELBRASSINE, Daniel. Le roman pour la jeunesse sur la Seconde Guerre mondiale : un “lieu virtuel de mémoire” ?, *La revue des livres pour enfants* [en ligne], vol. n°259, Juin 2011, p. 101-07. [Consulté le 15/04/2021]. Disponible à l'adresse [http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues\\_document\\_joint/PUBLICATION\\_8313.pdf](http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues_document_joint/PUBLICATION_8313.pdf)

ENGEL, Laurence. A propos. In : *Centre national de la littérature pour la jeunesse* [en ligne]. Paris, Bibliothèque nationale de France. [sd]. [Consulté le 24/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/propos>

FALAIZE, Benoît. Peut-on encore enseigner la Shoah ? *Le Monde Diplomatique* [en ligne], 2004, p.8. [Consulté le 26/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/FALAIZE/11188>

FINET, Béatrice. *La Shoah racontée aux enfants, une éducation littéraire ?*. Première édition, Presse universitaire de Grenoble, 2019.

FREDJ, Jacques. Questions fréquentes. In : FREDJ, Jacques. *Mémorial de la Shoah Musée centre documentation* [en ligne]. Paris. Mémorial de la Shoah [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/quest-ce-que-la-shoah/questions-frequentes.html>

FREDJ, Jacques. Voyages d'étude à Auschwitz. In : FREDJ, Jacques. *Mémorial de la Shoah Musée centre de documentation* [en ligne]. Paris. Mémorial de la Shoah. [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/activites-pour-le-secondaire/voyages-detude-a-auschwitz.html>

FREDJ, Jacques. Conseils pour enseigner l'histoire de la Shoah au collège et au lycée. In : FREDJ, Jacques. *Mémorial de la Shoah Musée centre documentation* [en ligne]. Paris. Mémorial de la Shoah [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/activites-pour-le-%02secondaire/conseils-pour-enseigner-lhistoire-de-la-shoah.h>

GARDON, Jean-Baptiste. Pourquoi enseigner la Shoah. *Tsafon Revue d'études juives du Nord* [en ligne], 2017, N°73, p.54-59. [Consulté le 26/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/tsafon/287>

GEFFRAY, Edouard. Mémoire des génocides et prévention des crimes contre l'humanité. In: GEFFRAY, Edouard. *Eduscol* [en ligne]. Paris, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. [s.d]. Mis à jour avril 2021]. [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/2366/memoire-des-genocides-et-prevention-des-crimes-contre-l-humanite>

GEFFRAY, Edouard. Concours national de la résistance et de la déportation. In : GEFFRAY, Edouard. *Eduscol* [en ligne]. Paris, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. [s.d]. Mis à jour décembre 2020. [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/1833/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

GEFFRAY, Edouard. Lectures à l'école, des listes de références. In : GEFFRAY, Edouard, *Eduscol* [en ligne]. Paris, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des sports. [s.d]. Mis à jours : décembre 2020. [Consulté le 24/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/114/lectures-l-ecole-des-listes-de-reference>

GUIMONNET, Christine. Rencontre avec Sébastien LEDOUX sur Histoire et Mémoire. In: COLLARD, Franck. *Association des professeurs d'histoire et de géographie* [en ligne]. Paris: Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public (APHG), 28/09/2009. [Consulté le 09/04/2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphg.fr/Rencontre-avec-Sebastien-LEDOUX-sur-Histoire-et-Memoire>

IFOP. Le regard des jeunes sur la Shoah : connaissance, représentations et transmission [PDF]. [Consulté le 25/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/09/11756220-20Rapport.pdf>

Institut Suisse Jeunesse et Médias. *Ricochet* [en ligne]. Lausanne: ISJM, [s.d]. [Consulté le 24/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ricochet-jeunes.org/editeurs>

JARRAUD, François. Claire Podetti : Faire de l'histoire avec Convoi77 [billet de blog]. In : *Les Cahiers pédagogiques*. 06/12/2019. [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/12/06122019Article637112145382608323.aspx>

KUBEL, Pierre, MENTION-SCHAAR, Marie-Castille (producteurs), Mention-Schaar, Marie-Castille (réalisatrice). *Les héritiers*. [film cinématographique]. France : Loma Nasha Films, 2014.

LEFEBVRE, Barbara, L'enseignement de l'histoire de la Shoah dans le secondaire : état des lieux et perspectives, *Revue d'Histoire de la Shoah* [en ligne], 2010, N° 193, p. 109-128.[Consulté le 25/02/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2010-2-page-109.htm>

LIQUÈTE, V, FABRE, I, GARDIÈS, C, Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ?, *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2010, p. 43-57. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-2-page-43.htm>

LOGEART, Agathe, Interview de Simone Veil, *Le nouvel observateur*, n°2097, 2005

Ministère de l'éducation nationale , de la jeunesse et des sports. *Programme du cycle 4* [PDF]. [Consulté le 22/04/2021]. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite\\_obligatoire/37/7/Programme2020\\_cycle\\_4\\_comparatif\\_1313377.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf)

Ministère de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des sports. Les missions du professeur documentaliste. In : Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des sports. *Education.gouv.fr* [en ligne]. Paris : MENJS, 28/03/2017. [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : [https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm?cid\\_bo=114733](https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm?cid_bo=114733)

Ministère de l'Éducation Nationale. Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. *BO n°17* [en ligne], 23 avril 2015. [Consulté le 28/04/2021]. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle\\_commun\\_de\\_connaissances,\\_de\\_competences\\_et\\_de\\_culture\\_415456.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle_commun_de_connaissances,_de_competences_et_de_culture_415456.pdf)

PAVLOFF, Franck. *Matin brun*. Paris : Cheyne, 1998.

PHAM DINH, Rose-May, Perpétuer le souvenir ou le dépasser ?, In : SCHNEIDER, Anne (dir). *La littérature de jeunesse, veilleuse de mémoire: les grands conflits du XXe siècle en Europe racontés aux enfants*. Première édition, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2020

PODETTI, Claire. « Vademecum » pour le projet Convoi 77 [PDF]. [Consulté le 04/04/2021]. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits\\_homme/39/7/Vademecum\\_pour\\_le\\_projet\\_Convoi\\_77\\_703397.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits_homme/39/7/Vademecum_pour_le_projet_Convoi_77_703397.pdf)

RIGAUT, Rudy, Une expérience dans l'enseignement de l'histoire de la Shoah dans le secondaire, *Tsafon Revue d'études juives du Nord* [en ligne], 2017, N°73, p.46-53. [Consulté le 25/02/2021]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/tsafon/285>

SCHANG Marie-Cécile, Faire un détour par la « littérature de jeunesse » ?, *Revue d'Histoire de la Shoah* [en ligne]. 2010/2 (N° 193), p. 219-233. [Consulté le 15/04/2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2010-2-page-219.htm>

SCHNEIDER, Anne. *La littérature de jeunesse, veilleuse de mémoire: les grands conflits du XXe siècle en Europe racontés aux enfants*. Première édition, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2020

WIRTH, Laurent. Histoire et mémoire. *Le Bulletin de Liaison des Professeurs d'Histoire-Géographie de l'académie de Reims* [en ligne].2002, n°22. [Consulté le 09/04/2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.cndp.fr/crdp-reims/ressources/brochures/blphg/bul26/wirth.htm>

# Annexes

## Annexe 1 : Enquête professeurs de français

1) Avez-vous fait étudier un ou plusieurs extraits de romans, de témoignages ayant pour thème la Shoah ?

NON

OUI, lesquels :

.....  
.....  
.....

2) Avez-vous fait étudier une œuvre complète ?

NON

OUI, laquelle :

.....

3) Quelles formes d'activités ont pris l'étude de ces textes ?

Explication de texte

Rédaction

Fiche de lecture

Exposé

Réalisation d'une affiche

Autre :

.....  
.....

4) Cette séquence a-t-elle suscité de l'intérêt et de la curiosité chez les élèves ?

.....  
.....

5) Pensez-vous qu'étudier la Shoah à travers la littérature (notamment de jeunesse) permet aux élèves de mieux comprendre cette période de l'histoire ?

.....  
.....

6) Avez-vous déjà travaillé sur ce thème avec le/la professeur.e documentaliste ?

NON

OUI, dans quel cadre ?

## Annexe 2 : Enquête élèves

1) Dans le cadre du cours de français avez-vous étudié un ou plusieurs extraits de romans de témoignages ou une œuvre complète, ayant pour thème la Shoah, la persécution des juifs ?

NON

OUI

Si oui, lesquels :

.....  
.....  
.....  
.....

2) Cette ou ces lectures vous ont-elles permis de mieux comprendre le sort réservé aux juifs pendant la seconde guerre mondiale ?

NON

OUI

Remarque:

.....  
.....  
.....

3) Cela vous a-t-il donné envie de :

Lire d'autres livres (roman, B.D, documentaire) sur ce thème

D'apprendre plus de chose sur la Shoah

4) Avez vous lu de votre propre initiative/ sur les conseils de quelqu'un d'autres livres sur le sujet ?

NON

OUI, lesquels:

.....  
.....

5) Que vous ont apporté ces lectures personnelles ?

.....  
.....  
.....  
.....

## Annexe 3 : Bibliographie littérature jeunesse sur la Shoah

- ***Chante Luna de Paule du Bouchet***

Du Bouchet, Paule. *Chante, Luna*. Gallimard Jeunesse, 2005.

C'est un roman et récit de jeunesse lié à l'histoire du ghetto de Varsovie.

### Résumé :

Lula (que son père surnomme Luna), adolescente juive et polonaise passionnée par la musique possède une très belle voix qui va lui permettre de survivre lorsque les nazis vont mettre en place le ghetto dans sa ville : Varsovie.

Elle va se battre et résister, survivant malgré la perte des siens.

### Pourquoi le conseiller ?

Ce roman fait partie des ouvrages recommandés par le ministère de l'éducation nationale aux classes de troisième.

Ce roman peut intéresser les bons lecteurs de classe de troisième car ils pourront s'identifier à cette héroïne courageuse.

Les élèves pourront découvrir également le système mis en place par les nazis dans le ghetto de Varsovie.

- ***Le journal d'Anne Frank, Anne Frank. Le livre de poche, édition 1991.***

Roman graphique : Folman, A, Polonsky, D. *Le journal d'Anne Frank*. Calman-Levy, 2019.

### Résumé :

La jeune Anne Frank raconte dans son journal intime sa vie quotidienne et celle de sa famille obligée de vivre caché avec dans « l'Annexe » parce qu'ils sont juifs.

### Pourquoi le conseiller ?

Ce témoignage est considéré comme une œuvre patrimoniale de référence.

Le lecteur adolescent peut s'identifier facilement à la jeune Anne.

Pourquoi lire le roman graphique : les auteurs sont très fidèles à l'œuvre originale. Les illustrations rendent compte des émotions d'Anne Frank. Proposer un roman graphique peut être une alternative pour faire entrer les élèves dans la lecture.



- ***Yankov* de Rachel Hausfater**

Hausfater, Rachel. *Yankov*. Editions Thierry Magnier, 2016.

Roman sur les enfants qui ont survécu à la déportation.

Résumé :

Yankov, jeune garçon d'origine roumaine raconte la libération de camp de Buchenwald et son parcours jusqu'en France dans un établissement d'accueil pour les enfants rescapés de la déportation.

A travers son témoignage nous découvrons comment ses enfants ont pu se réadapter à la vie.

Pourquoi le conseiller ?

Il y a peu de roman qui traite du sort des enfants rescapés de la Shoah : ici les adolescents vont découvrir cette facette de l'histoire.

L'auteur nous présente ces centres d'accueil qui étaient gérés par l'association OSE, Œuvre de Secours aux Enfants : cela peut permettre d'engager un travail de recherches avec les professeurs d'histoire-géographie et de français sur cette association.

- ***Les sanglots longs des violons de Violette* Jacquet-Silberstein**

Jacquet-Silberstein, V, Pinguilly, Y, Truong, M. *Les sanglots longs des violons de la mort ...: avoir dix-huit ans à Auschwitz*. Oskar jeunesse, 2007.

Cet ouvrage comporte trois parties :

Le témoignage de Violette Jacquet Silberstein raconté par Yves Pinguilly.

Un dossier pédagogique documenté sur la déportation.

Une interview de Violette Jacquet Silberstein.

Résumé :

Violette est une adolescente qui vit au Havre lorsque la guerre éclate.

Elle va être déportée dans le camp d'Auschwitz-Birkenau où elle intégrera l'orchestre car elle sait jouer du violon.

Elle nous fait découvrir le rôle de cet orchestre dans le camp.

Quels aspects de la Shoah sont traités dans ce récit ?

La vie clandestine imposée aux familles juives.

La déportation et la vie dans les camps.

L'après-guerre.

### Pourquoi le conseiller aux élèves ?

Cet ouvrage nous livre un témoignage court, clair, souligné par des illustrations sobres abordant l'existence d'orchestres dans certain camp de concentration.

Ce court témoignage peut être conseillé à des élèves qui ne sont pas de grands lecteurs.

Les documents sur la seconde guerre mondiale qui suivent le témoignage sont précis et apportent un éclairage historique et concret.

Les photographies personnelles et l'entretien avec Violette permettent une bonne représentation de cette période et aident à comprendre pourquoi elle a souhaité témoigner.

Peut-être que les élèves seront attirés par les photographies et les documents proposés.

- ***Rue Charlot* de François Leterrier**

Leterrier, François. *Rue Charlot*. Seuil, 2003.

Ce roman est inspiré d'un journal intime écrit en 1945.

### Résumé :

Bernard, âgé de douze ans ramasse une lettre dans une rue de Compiègne qui va l'entraîner dans une aventure hors du commun.

Il va rencontrer la famille Levy et les suivre dans leur fuite face aux nazis.

### Pourquoi le conseiller aux élèves ?

Pour les élèves qui aiment lire et apprécient le suspens ce roman leur conviendra.

L'auteur dans sa préface nous donne envie de connaître l'histoire liée à la découverte du journal intime.

Il est aussi facile pour les jeunes lecteurs de s'identifier au personnage qui s'engage dans cette histoire car il est amoureux pour la première fois.

Le personnage tout en nous faisant partager ses sentiments intimes décrit la société de l'époque et les lois anti juives appliquées en France.

- ***La valise d'Hana* de Karen Levine**

Levine, Karen. *La valise d'Hana*. Flammarion, 2002.

### Résumé :

Ce roman est inspiré d'une histoire vraie.

Au Japon dans les années 2000 Fumiko directrice d'un centre de documentation sur la Shoah à Tokyo a à cœur de transmettre cette histoire aux enfants. Le musée d'Auschwitz lui prête une valise pour enrichir sa collection, celle d'Hana Brady. Poussée par les enfants avec qui elle travaille Fumiko va enquêter sur le destin et l'histoire d'Hana.

En parallèle, est fait le récit touchant de l'enfance d'Hana jusqu'à sa déportation dans le camp de Theresienstadt puis à Auschwitz.

#### Pourquoi le conseiller ?

C'est un cours roman dont le point de vue est assez original.

Il est très documenté notamment par des photos d'Hana qui viennent illustrer son histoire.

Le personnage d'Hana est en proie à l'incompréhension face à ce qui lui arrive et incite le lecteur à s'interroger sur l'absurdité des lois antisémites.

- ***Sobibor* de Jean Molla**

Molla, Jean. *Sobibor*. Gallimard jeunesse, 2003.

#### Résumé :

Emma une adolescente de 17 ans découvre que ses grands-parents ont collaboré avec les nazis pendant la seconde guerre mondiale et que son grand-père s'est engagé volontairement au près des nazis et qu'il a travaillé dans le camp d'extermination de Sobibor. Cette découverte du passé de ses grands-parents va la rendre malade (anorexie).

#### Pourquoi le conseiller ?

Ce roman nous place du côté des nazis. Il nous montre l'impact du poids que peut avoir ce passé sur les descendants des collaborateurs.

Commentaire d'un enseignant à propos de ce roman : « c'est un roman mal ficelé et le rapport entre la maigreur des déportés comparée à celle d'une jeune fille anorexique semble souvent aux élèves saugrenu ». Ce roman laisse tout de même mal à l'aise.

- ***Irena* de David Evrard, Jean-David Morvan, Séverine Tréfouël, Walter Pezzali**

Morvan, J-D, Tréfouël, S, Pezzali, W. *Le ghetto*. Glénat, 2017.

Bande dessinée en cinq tomes

#### Résumé :

Cette série de bande dessinées raconte l'histoire d'Irena Sendlerowa qui a sauvé 2 500 enfants juifs dans le ghetto de Varsovie.

#### Pourquoi le conseiller ?

L'histoire Irena Sendlerowa gagne à être connue. On peut aborder la notion de Juste parmi les nations.

Cette bande dessinée est documentée et rappelle la mise en place des mesures anti-juives et explique le fonctionnement du ghetto de Varsovie.

Les dessins sont d'une grande qualité et transmettent une émotions et participent au récit.

- ***Voyage à Pitchipoï* de Jean-Claude Moscovici**

Moscovici, Jean-Claude. *Voyage à Pitchipoï*. L'Ecole des loisirs, 1995.

Résumé :

En 1942, la famille de l'auteur est arrêtée. Lui, âgé de six ans et sa petite sœur sont eux envoyés à Drancy, ils en sortent miraculeusement et vont vivre clandestinement jusqu'à la fin de la guerre.

Pourquoi le conseiller ?

Pour le réalisme et le souci de rendre compte du réel de l'auteur. L'histoire de ces deux enfants si jeunes qui ont survécu à l'horreur est très marquante.

A conseiller également aux élèves qui aiment lire des histoires vraies.

- ***L'ami retrouvé* de Fred Uhlman**

Uhlman, Fred, *L'ami retrouvé*. Gallimard, 1983.

Roman sur la montée du nazisme et de l'antisémitisme en Allemagne

Résumé :

Hans un jeune adolescent juif se lie d'amitié en 1932 avec Conrad issu d'une famille allemande aristocratique. Mais leur amitié va être mise à l'épreuve face à la montée du nazisme en Allemagne et à cause de la famille de Conrad qui soutient Hitler.

Pourquoi le conseiller ?

Les professeurs de français le font souvent étudier en classe.

Ce roman illustre bien la montée progressive du nazisme et de son idéologie à travers le personnage de Hans qui est malmené par ses camarades au lycée parce qu'il est juif.

Les adolescents pourront sûrement s'identifier aux personnages et à leur histoire d'amitié contrariée.